

Principales espèces de la Directive Habitat

Rhinolophe de Méhely (1302)	Petit murin (1307)	Vespertilion de Capaccini (1316)
Petit rhinolophe (1303)	Barbastelle (1308)	Vespertilion à oreilles échancrées (1321)
Grand rhinolophe (1304)	Minioptère de Schreibers (1310)	Vespertilion de Bechstein (1323)
Rhinolophe euryale (1305)	Grand murin (1324)	

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Favoriser le maintien et l'entretien de lisières progressives et de ripisylves ; éviter la fermeture des clairières, zones humides et cours d'eau, voies de transit et territoires de chasse de nombreuses espèces de chiroptères.



Maintenir, voire réhabiliter, des haies, bosquets, arbres isolés, arbres têtards qui assurent des gîtes, des points de repères et des corridors écologiques préférentiels entre les massifs forestiers.



Favoriser le maintien d'arbres morts, dépérissants ou sénescents ainsi que des arbres de gros diamètre, à cavités ou à écorce décollée, susceptibles de constituer des gîtes pour les chiroptères mais également favorables aux insectes, base alimentaire des chiroptères.



Favoriser les traitements sylvicoles avec un étagement de la végétation (taillis sous-futaies, futaies irrégulières), favorables à la diversité d'insectes, base alimentaire des chiroptères.



Favoriser la diversité en essences, essentiellement feuillues ou a minima la préservation d'une proportion de feuillus dans les peuplements résineux.



Afin d'éviter les dérangements des chiroptères en période sensible de reproduction, il est conseillé de limiter les travaux et coupes forestières à proximité des gîtes de reproduction avérés, de mai à août, à adapter selon le contexte et l'espèce, en accord avec le propriétaire ou le gestionnaire.



Afin d'éviter les dérangements des chiroptères en période sensible d'hibernation, il est conseillé de limiter les travaux et coupes forestières à proximité immédiate des gîtes d'hibernation, avérés, de novembre à février, à adapter selon le contexte et l'espèce, en accord avec le propriétaire ou le gestionnaire.



Minimiser aux cas d'extrêmes nécessités, les traitements phytosanitaires et notamment l'emploi des insecticides, responsables de la rupture de la chaîne alimentaire ou intoxication directe des chauves-souris.



Veiller à ne pas obstruer ou dénaturer l'entrée des grottes ou autres types de galeries pouvant servir de gîtes.

0

Exemple d'opérations en cours

Prospections en forêts domaniales, par exemple en forêts domaniales de Bethmale (09) et de Burat (31), et réserves biologiques forestières.

En forêt privée, à Hèches (65), inventaires chiroptérologiques dans l'objectif d'une prise en compte dans la gestion forestière.

En forêts publiques, réserve d'îlots de sénescence et de vieillissement, ainsi que d'arbres gros, vieux, à cavités, sénescents ou morts... favorables à de nombreuses espèces de chiroptères.

BIOLOGIE ET ECOLOGIE

Les chiroptères, en France, partagent un régime alimentaire similaire constitué en grande majorité d'insectes (plus quelques autres invertébrés, araignées notamment) et une activité essentiellement nocturne. A part le cas de quelques espèces essentiellement forestières, la majorité des chiroptères nécessitent un territoire de chasse semblable quant à l'habitat optimal : un milieu diversifié et en mosaïque, de type bocager, alternant des pelouses et prairies, des haies et arbres isolés ainsi que des bosquets et des massifs forestiers diversifiés en essences et en structures et offrant de bonnes longueurs de lisières. Certaines espèces apprécient également les cours d'eau et mares.

Les chiroptères ont en outre des rythmes saisonniers comparables au cours desquels les phases les plus sensibles correspondent à l'hibernation et à la reproduction ; les chauve-souris ne doivent alors pas être dérangées dans les gîtes occupés à ces périodes.

Ces gîtes, variant selon les espèces et les saisons, sont essentiellement constitués de cavités ou de simples décolllements d'écorce ou fissures sur les troncs ou branches d'arbres au sein de massifs forestiers ou au niveau d'arbres plus ou moins isolés (voir fiches des espèces forestières à la suite), ou bien de grottes, ponts, tunnels ou anciennes mines, granges ou autres habitats humains (greniers, caves)..

Les chiroptères utilisent un gîte spécifique pour la phase d'hibernation qui est différent de celui utilisé pour la mise bas et l'élevage des jeunes. Au printemps et à l'automne, lors des phases de transit, à la recherche de nourriture et des gîtes d'hiver ou d'été, les chiroptères utilisent plusieurs petits gîtes temporaires pour leur repos.



Murin à oreilles échancrées - F.Schwaab



Colonie de Grands Rhinolophes - F.Schwaab



Colonie de Murins à oreilles échancrées - F.Schwaab